

MANUEL D'INFORMATION

pour les cours de
**Connaissances
et employabilité**



De la 8^e à la 12^e année

Titre: Manuel d'information pour les cours de connaissances et employabilité: de la 8ième à la 12ième année [révisé en 2019]

ISBN 978-1-4601-4584-5

Remarque. – Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Direction de l'éducation française
Alberta Education
Édifice 44 Capital Boulevard, 9^e étage
10044, 108^e Rue N.-O
Edmonton (Alberta) T5J 5E6
Téléphone : 780-427-2984 à Edmonton
Sans frais en Alberta en composant d'abord le 310-0000
Télécopieur : 780-422-3745

Ce document est destiné aux personnes suivantes :

Enseignants	✓
Personnel administratif	✓
Parents / tuteurs	✓
Conseillers	✓
Grand public	

Copyright © 2019, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Education. Tous droits réservés.

Tout a été mis en oeuvre pour assurer la mention des sources originales et le respect de la loi sur le droit d'auteur. Nous prions toute personne qui relève un écart à ces principes de bien vouloir informer Alberta Education, qui apportera les changements nécessaires.

Les manuels d'Alberta Education sont conçus pour compléter le *Guide de l'éducation : Préscolaire à 12^e année* et pour transmettre aux administrateurs et aux professionnels du système d'éducation des exigences de programme supplémentaires et d'autres renseignements essentiels.

Par la présente, le détenteur des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document, ou certains extraits, à des fins éducatives et sans but lucratif. La permission de traduire le matériel appartenant à une tierce partie devra être obtenue directement du détenteur des droits d'auteur de cette tierce partie.

Table des matières

Introduction	1
Raison d'être du manuel d'information	1
Principes directeurs	1
Cours de Connaissances et employabilité	2
Raison d'être des cours de Connaissances et employabilité	2
Objectifs et critères d'inscription	2
Éducation inclusive	4
Expériences et perspectives des Premières nations, Métis et Inuits	4
Élèves en francisation	4
Programmes d'études	5
Composantes professionnelles	5
Inclusion des élèves inscrits en Connaissances et employabilité et en ÉPT	6
Formule de financement des cours au secondaire 2 ^e cycle	6
Tests de rendement provinciaux	6
Liens avec d'autres matières, la communauté et le milieu de travail	6
Achèvement des études secondaires	7
Mise en œuvre des cours de Connaissances et employabilité	7
Planification de la mise en œuvre	7
Responsabilités des autorités et des administrations	8
Consentement éclairé annuel par écrit	8
Plans d'apprentissage des élèves	9
Organisation des cours	9
Participation des écoles secondaires 1 ^{er} cycle	9
Applications pratiques	10
Expériences hors établissement	11
Articulation des cours	11
Harmonisation avec d'autres cours	11
Transitions vers d'autres cours	12
Appuis d'Alberta Education	12
Évaluation et adaptation de la mise en œuvre des cours	13
Rôle de la direction d'école	13
Établissement d'une communauté de pratique	13
Suivi du progrès des élèves	13
Collecte des données	13
Évaluation et adaptation du plan de mise en œuvre	14
Indicateurs de la réussite de la mise en œuvre	15
Références	16
Ressources d'Alberta Education	16

Annexes	17
Annexe A	Contexte	17
Annexe B	Critères d'obtention – Certificat de réussite d'études secondaires (francophone)	20
	Critères d'obtention – Diplôme d'études secondaires de l'Alberta (francophone)	21
Annexe C	Exemple de plan d'apprentissage	23
Annexe D	Connaissances et employabilité: composant professionnelle Harmonisation avec les domaines professionnels des ÉPT	26
Annexe E	Exemples de stratégies de mise en œuvre au secondaire 1 ^{er} cycle.....	29
Annexe F	Exemples de stratégies de mise en œuvre au secondaire 2 ^e cycle.....	30
Annexe G	Placement des élèves dans les cours de Connaissances et employabilité.....	33

Introduction

Raison d'être du manuel d'information

Ce manuel s'adresse aux directions générales des autorités scolaires, aux directions d'école, aux conseillers, aux enseignants, aux parents et tuteurs, aux élèves et à tous ceux qui participent à la mise en œuvre des cours de Connaissances et employabilité.

Ce manuel donne un aperçu des cours de Connaissances et employabilité et propose des stratégies pratiques que le personnel pourrait utiliser pour travailler avec les élèves, les parents et tuteurs, les organismes communautaires et les membres de la communauté.

Il est important de consulter non seulement les renseignements contenus dans le présent manuel, mais aussi les ressources de l'autorité scolaire locale, pour obtenir de l'information plus détaillée concernant les cours de Connaissances et employabilité et la mise en œuvre des programmes d'étude.

Principes directeurs

Les cours de Connaissances et employabilité reflètent la vision du penseur engagé et du citoyen éthique doté d'un esprit d'entreprise, telle qu'articulée dans le cadre de l'initiative Une éducation qui inspire (en anglais). Pour ce faire, ils favorisent chez les élèves la possibilité, l'équité, le civisme, la diversité et l'excellence dans tous les aspects du programme.

La collaboration de tous les partenaires du système d'éducation est nécessaire pour assurer la réussite scolaire de tous les élèves.

La prise de décision concernant l'éducation d'un enfant tient compte, d'abord et avant tout, du meilleur intérêt de chaque enfant.

Les parents/tuteurs ont le droit et la responsabilité de prendre des décisions en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants.

Un système d'éducation favorisant l'intégration fournit à chaque élève le soutien et les occasions d'apprentissage nécessaires pour lui permettre de réussir.

Un choix d'environnements d'apprentissage est offert pour répondre à divers besoins des élèves et pour maximiser leur réussite.

Cours de Connaissances et employabilité

Raison d'être des cours de Connaissances et employabilité

Comme tous les apprenants, les élèves qui participent aux cours de Connaissances et employabilité ont leurs forces et divers besoins d'apprentissage. Alberta Education a établi des critères d'inscription précis et des indicateurs d'apprentissage possibles afin de déterminer la pertinence des cours de Connaissances et employabilité pour les élèves albertains qui les suivent.

Les cours de Connaissances et employabilité sont offerts aux élèves de la 8^e à la 12^e année qui répondent aux critères d'inscription d'une autorité scolaire donnée. Les cours permettent aux élèves de connaître la réussite et de bien se préparer à l'emploi, aux études postsecondaires, à l'engagement du citoyen et à l'apprentissage continu.

Les attitudes, les habiletés, les connaissances et les compétences en milieu de travail transmises dans les cours obligatoires et professionnels de Connaissances et employabilité s'harmonisent avec d'autres programmes d'études de même niveau. Elles devraient maximiser les possibilités de réussite des élèves et favoriser l'achèvement de leurs études secondaires.

Les cours de Connaissances et employabilité aident l'élève :

- à effectuer la transition du milieu scolaire au marché du travail et à la vie communautaire;
- à se préparer à devenir un citoyen éthique;
- à se mériter la reconnaissance, le respect et l'estime de ses employeurs;
- à avoir accès à des possibilités d'apprentissage continu.

Les cours de Connaissances et employabilité permettent également de promouvoir les compétences, les capacités et l'éthique au travail des élèves, dont :

- les compétences scolaires et professionnelles, à un niveau que le milieu de travail juge nécessaire à la réussite;
- les applications pratiques, grâce à des expériences sur le campus et hors campus et à des partenariats avec la collectivité;
- les compétences en perfectionnement professionnel, y compris l'exploration des carrières et l'élaboration d'un dossier axé sur la carrière;
- les habiletés interpersonnelles qui favorisent le respect et la coopération.

Objectifs et critères d'inscription

Les autorités scolaires de l'Alberta doivent s'assurer que les élèves sont inscrits à des cours qui correspondent à leur niveau optimal de réussite scolaire. L'inscription au [Certificat de réussite d'études secondaires](#) devrait être envisagée uniquement après une consultation approfondie avec les parents ou les tuteurs. Si les parents/gardiens n'acceptent pas que leur enfant participe à des cours de Connaissances et employabilité, tous les efforts seront déployés pour permettre à l'élève de suivre la voie vers le [Diplôme d'études secondaires de l'Alberta](#).

Tous les efforts devraient être déployés pour que les élèves inscrits aux cours de Connaissances et employabilité puissent effectuer avec succès la transition vers d'autres cours de niveau secondaire qui soutiennent l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. De plus, les élèves peuvent avoir accès à d'autres cours pour assurer la réussite de leur transition vers l'éducation continue et d'autres possibilités de formation (p. ex., des cours de niveau collégial ou des programmes de formation d'apprenti appropriés).

Le tableau ci-dessous¹ présente des critères d'inscription possibles pour les élèves qui peuvent tirer profit des cours de Connaissances et employabilité.

Les cours de Connaissances et employabilité sont conçus pour les élèves qui :	Les critères d'inscription sont basés sur :
<ul style="list-style-type: none"> • ont pour objectif de réussir à l'école afin de mieux se préparer au milieu du travail; • réussissent bien dans des activités d'apprentissage qui : <ul style="list-style-type: none"> – mettent l'accent sur la lecture, l'écriture, la numérotique et les habiletés favorisant l'employabilité dans un contexte professionnel, – offrent des applications pratiques ainsi que des liens avec le foyer, la communauté et le milieu de travail; • ont fait comprendre ou exprimé leur désir d'entrer sur le marché du travail dès l'obtention d'un Certificat de réussite d'études secondaires, au lieu d'obtenir un Diplôme d'études secondaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • le plus haut niveau de réussite scolaire atteint selon plusieurs évaluations en classe consignées et documentées; • l'âge – l'élève doit être âgé d'au moins 12 ans et 6 mois au moment de l'inscription; • des consultations avec l'élève, ses parents ou tuteurs, ses enseignants, ses conseillers et d'autres membres du personnel servant : <ul style="list-style-type: none"> – à informer l'élève et ses parents ou tuteurs de la philosophie, des objectifs et de la nature des cours, – à informer l'élève et ses parents ou tuteurs des possibilités de transition aux études secondaires et postsecondaires et au milieu de travail, – à créer un plan établissant clairement les objectifs de l'élève et dressant la liste des cours successifs qui lui permettront d'atteindre ces objectifs, – à obtenir un consentement annuel écrit de l'élève ou, si ce dernier a moins de 16 ans, de ses parents ou tuteurs.

1. Tableau adapté de *Knowledge and Employability (KAE) Course Enrolment Decisions: A Guide to Identify Students for whom a KAE Course might be Appropriate* de l'autorité scolaire de Calgary, 2012, p. 3.

Éducation inclusive

Plus le [système d'éducation de l'Alberta favorisera l'inclusion](#), plus les élèves ayant divers besoins d'apprentissage seront nombreux à explorer le potentiel de différents programmes et cours. Bien que les autorités scolaires puissent avoir leurs propres critères d'inscription, tout élève devrait avoir accès aux programmes scolaires ou aux cours qui répondent le mieux à ses besoins d'apprentissage. Pour réussir les cours de Connaissances et employabilité, certains élèves peuvent avoir besoin d'appuis supplémentaires tels que l'enseignement ciblé ou en petit groupe, le soutien pédagogique, les technologies éducatives ou les technologies d'aide, ou encore une programmation personnalisée.

Expériences et perspectives des Premières nations, Métis et Inuits

Les enseignants soutiennent le plus efficacement l'apprentissage des élèves lorsqu'ils intègrent à leur enseignement l'histoire et les points de vue sur le monde des Premières nations, Métis et Inuits

La compréhension de l'histoire et des cultures des peuples autochtones dans la collectivité locale permet de mieux comprendre les élèves autochtones. En se familiarisant davantage avec les visions autochtones du monde, les enseignants intègrent la continuité culturelle à la fois dans le contenu et dans les démarches pédagogiques de toutes les matières. Pour bien s'informer au sujet d'une autre culture, un des éléments consiste à acquérir une compréhension plus approfondie de sa propre culture. En devenant plus conscients de la façon dont les croyances et les habitudes culturelles influent sur les méthodes d'enseignement, les enseignants font de meilleurs choix et des choix plus adaptés à la culture tout au long de la journée d'enseignement.

Nos mots, nos façons : Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits, Alberta Education, 2005, p. 2

La compréhension des expériences et des perspectives et la reconnaissance du fait que les élèves des –Premières nations, Métis et Inuits ont des besoins particuliers sont nécessaires pour que tous les élèves puissent devenir des citoyens respectueux et responsables. Les cours de Connaissances et employabilité peuvent servir à favoriser des expériences positives qui permettront aux élèves de se reconnaître dans les programmes d'études et à tous les élèves de mieux comprendre les populations des Premières nations, Métis et Inuits de l'Alberta.

Pour obtenir plus de renseignements sur la perspective des Premières nations, Métis et Inuits dans les programmes, l'enseignement et les ressources, veuillez consulter la ressource en ligne [Walking Together](#) d'Alberta Education (en anglais).

Élèves en francisation

Les cours de Connaissances et employabilité ne sont pas conçus pour permettre l'acquisition de compétences linguistiques et, par conséquent, peuvent ne pas répondre aux besoins linguistiques précis des élèves ayant un besoin en francisation. Toutefois, si un élève en francisation satisfait aux critères d'inscription aux cours de Connaissances et employabilité, il peut lui être utile de s'inscrire à au moins un de ces cours. Des dispositions devraient tout de même être prises pour garantir que l'élève en francisation inscrit aux cours de Connaissances

et employabilité recevra [le soutien linguistique direct et approprié nécessaire](#). Les enseignants des cours de Connaissances et employabilité qui ont des élèves en francisation dans leur classe sont invités à utiliser les [seuils repères de la francisation de la maternelle à la 12^e année en Alberta](#) afin de comprendre les aptitudes et les besoins d'apprentissage linguistiques de ces élèves.

Il est important de noter qu'un élève en francisation ne devrait pas être inscrit à un cours de Connaissances et employabilité uniquement en raison de son niveau de compétence linguistique. Les élèves en francisation peuvent avoir des compétences dans une ou plusieurs langues autres que le français, avoir connu la réussite scolaire avant d'arriver à l'école en Alberta et posséder des habiletés indiquant que leur inscription à d'autres cours serait plus appropriée.

Programmes d'études

[Des programmes d'études](#) sont disponibles pour les cours suivants :

- Connaissances et employabilité – [English Language Arts 8–9](#) et [10-4, 20-4, 30-4](#) (en anglais)
- Connaissances et employabilité – [Français 16, 26, 36](#) (identifiés par [10-4, 20-4](#) et [30-4](#))
- Connaissances et employabilité – [Mathématiques 8–9](#) et [10-4, 20-4](#)
- Connaissances et employabilité – [Sciences 8–9](#) et [10-4, 20-4](#)
- Connaissances et employabilité – [Études sociales 8–9](#) et [10-4, 20-4](#)
- Connaissances et employabilité – [Cours professionnels 8-9](#) et [10-4, 20-4, 30-4](#)

Les programmes d'études de Connaissances et employabilité reflètent la conviction selon laquelle, même si le contenu du cours est important, il est également essentiel que l'apprentissage soit axé sur la résolution de problèmes, la prise de décision, la pensée critique, la recherche, le respect de soi et des autres, et la croyance en l'apprentissage continu.

Composantes professionnelles

Les [cours professionnels de Connaissances et employabilité pour le 1^{er} cycle du secondaire](#) sont divisés en diverses unités d'enseignement. Les écoles peuvent concevoir leurs propres cours de 8^e et de 9^e année en fonction de l'équipement et des installations disponibles. Les unités peuvent être combinées dans n'importe quel ordre pour former le programme de formation professionnelle du 1^{er} cycle du secondaire. Chaque unité est divisée en deux niveaux d'environ 20 heures d'enseignement chacun. Le niveau 1 peut être enseigné en 8^e année et le niveau 2 en 9^e année, ou les niveaux peuvent être combinés dans une des deux années.

Les [cours professionnels de Connaissances et employabilité pour le 2^e cycle du secondaire](#) consistent en une série de cours de cinq crédits qui se rapportent aux fils professionnels bien définis. Les cours Préparation au milieu de travail 10-4 et Stage en milieu de travail 20-4 et 30-4 améliorent les connaissances et les habiletés acquises par les composants professionnels en milieu de travail vécu. Les élèves peuvent également avoir accès à des possibilités d'obtenir des [crédits à double reconnaissance](#) tout en acquérant des compétences professionnelles en milieu de travail.

Inclusion des élèves inscrits en Connaissances et employabilité et en ÉPT

Les cours professionnels de Connaissances et employabilité sont conçus pour les élèves qui ont besoin de systèmes de soutien uniques en matière d'apprentissage. En règle générale, l'environnement d'apprentissage des cours de Connaissances et employabilité se caractérise par :

- des classes de taille réduite, ce qui permet aux enseignants d'apporter aux élèves une aide individualisée visant à favoriser l'estime de soi et l'acquisition de compétences particulières;
- un apprentissage pratique, avec très peu de références à la théorie professionnelle;
- la reconnaissance de la capacité des élèves à démontrer les compétences pratiques nécessaires à la réussite dans le domaine professionnel choisi;
- une évaluation fondée sur l'acquisition d'aptitudes qui mène au développement de compétences propres au métier.

Comme le programme des Études professionnelles et technologiques (ÉPT), les cours professionnels de Connaissances et employabilité visent :

- à permettre aux élèves de faire des expériences d'apprentissage pratique;
- à aider les élèves à acquérir des compétences professionnelles dans le contexte d'un métier pour les aider à entrer sur le marché du travail;
- à fournir aux élèves des occasions d'envisager une grande gamme de possibilités de carrière.

Pour obtenir plus de détails sur l'inscription aux cours de Connaissances et employabilité et du programme des ÉPT, veuillez-vous reporter au document [Guide to Career and Technology Studies \(CTS\)](#) (en anglais) d'Alberta Education.

Formule de financement des cours au secondaire 2^e cycle

La valeur en crédits et la durée des cours de Connaissances et employabilité du 2^e cycle du secondaire sont similaires à celles de certains autres cours. Les crédits obtenus pour les cours de Connaissances et employabilité, comme ceux obtenus pour tout autre cours d'intégration et de formation professionnelle, seront financés à un ratio de 8/5 du premier niveau du taux des unités de crédit d'instruction (UCI).

Tests de rendement provinciaux

Les élèves de 9^e année inscrits à un ou plus de cours obligatoires en Connaissances et employabilité devront passer les [tests de rendement provinciaux](#) en sujets de Connaissances et employabilité suivi(s) (soit études sociales, mathématiques, sciences, français et/ou English Language Arts de la série Connaissances et employabilité).

Liens avec d'autres matières, la communauté et le milieu de travail

L'un des traits distinctifs des cours de Connaissances et employabilité et des évaluations et des ressources connexes est qu'ils font particulièrement ressortir les liens entre les matières, le milieu de travail et la communauté.

Les cours de Connaissances et employabilité contribuent à l'intégration des matières qui met en évidence les liens qui existent entre eux et leurs liens avec d'autres disciplines. Les liens entre la communauté et le lieu de travail favorisent l'apprentissage dans un contexte pratique et les relations entre l'école et des environnements extérieurs, et ils peuvent résulter de visites à des entreprises et industries locales (y compris des centres culturels et des centres de santé et de bien-être), du mentorat, de l'observation au poste de travail ou des stages dirigés en milieu de travail. Les cours de Connaissances et employabilité permettent d'établir des dossiers professionnels témoignant de [compétences](#) qui aideront les élèves à faire le lien entre leur expérience scolaire et le monde en dehors de l'école.

Achèvement des études secondaires

L'obtention du Diplôme d'études secondaires est une étape importante dans le cheminement vers un avenir positif pour les jeunes, leur famille et leur communauté. L'une des priorités du système d'éducation de l'Alberta est la réussite de tous les élèves, à l'école comme dans la vie.

Les cours de Connaissances et employabilité permettent d'augmenter le taux [d'achèvement des études secondaires](#) (en anglais), puisqu'ils fournissent aux élèves la possibilité de réussir et de bien se préparer au monde du travail, à l'entrepreneuriat, aux études postsecondaires, à leur rôle de citoyen engagé et éthique et à l'apprentissage continu.

Mise en œuvre des cours de Connaissances et employabilité

Planification de la mise en œuvre

La mise en œuvre de nouveaux cours peut causer des changements mineurs ou importants au sein d'une autorité scolaire ou d'une école. Ces changements peuvent avoir des effets sur le personnel, l'organisation des cours, la taille et le lieu des classes, l'attribution des ressources humaines ou autres, les activités de perfectionnement professionnel et l'horaire des élèves et du personnel scolaire.

Les écoles peuvent mettre en œuvre les cours de Connaissances et employabilité comme elles lanceraient un nouveau programme dans n'importe quel secteur d'études. Les élèves, leurs parents ou tuteurs et les membres du personnel voient généralement d'un bon œil l'ajout de nouveaux cours et ils se réjouissent de la création de nouvelles possibilités de répondre aux besoins d'apprentissage variés des élèves.

La mise en œuvre des cours de Connaissances et employabilité peut être effectuée de diverses façons. La meilleure stratégie est celle qui génère le plus de d'apprentissages réussis chez les élèves de chaque autorité et de chaque école. Les personnes qui participent au processus de prise de décisions concernant la mise en œuvre se fonderont sur les connaissances et les expériences de l'autorité, de l'école et de la communauté pour élaborer une stratégie adaptée à chaque communauté d'apprentissage.

Un plan réfléchi et bien conçu donne aux administrateurs scolaires, aux enseignants et autres intervenants la confiance nécessaire pour commencer à mettre en œuvre les cours de Connaissances et employabilité. Une planification détaillée permet de réduire le nombre de problèmes et d'obstacles éventuels.

Pour qu'une mise en œuvre soit réussie, il faut améliorer le soutien aux nouveaux cours en faisant participer à l'élaboration du plan de mise en œuvre le personnel, les parents ou tuteurs, les élèves et les représentants des groupes communautaires. Ce plan devrait inclure :

- la présentation des principes directeurs des cours de Connaissances et employabilité;
- une explication logique et une justification des cours de Connaissances et employabilité qui en souligne la nécessité et les avantages;
- des possibilités de perfectionnement professionnel;
- la reconnaissance des problèmes possibles et une discussion à ce sujet;
- la possibilité d'une communication constante avec les intervenants durant le processus de mise en œuvre;
- un suivi continu de cette même mise en œuvre.

Responsabilités des autorités et des administrations

La mise en œuvre est la responsabilité de l'autorité scolaire. Cependant, la mise en œuvre de nouveaux cours exige la collaboration de tous les intervenants du monde de l'éducation, y compris l'autorité scolaire, les administrateurs scolaires, le personnel, les élèves, les parents et tuteurs et les membres de la communauté.

Il incombe aux autorités et aux administrations scolaires de faire en sorte :

- que des cours soient offerts qui encouragent et appuient la réussite des élèves au plus haut niveau possible et qui aident les élèves à atteindre leurs objectifs;
- qu'un personnel qualifié soit en place pour offrir enseignement et soutien;
- que les ressources soient allouées de façon à appuyer l'enseignement et l'apprentissage;
- que le personnel ait suffisamment d'occasions de participer à des activités de perfectionnement professionnel.

Il incombe à l'école de faire en sorte que l'environnement scolaire favorise la réussite des élèves. Il est important que les élèves et leurs parents ou tuteurs soient persuadés que l'école est en mesure :

- de cerner les besoins des élèves en matière d'apprentissage;
- de travailler individuellement avec eux afin de fixer des objectifs d'apprentissage et des buts professionnels atteignables, et d'élaborer un plan d'apprentissage pour chaque élève;
- d'offrir des programmes fondés sur une sélection de cours et d'expériences d'apprentissage appropriés;
- de suivre les élèves et de les aider à atteindre un niveau optimal de réussite scolaire et à maximiser leurs expériences d'apprentissage pratique;
- d'établir des partenariats avec la communauté en vue d'offrir des expériences d'apprentissage pratique dans des environnements réels;
- de mettre en œuvre un nouveau curriculum (programmes d'études, ressources d'enseignement et d'apprentissage et évaluations);
- de suivre, d'évaluer et d'adapter constamment le plan de mise en œuvre.

Consentement éclairé annuel par écrit

Les écoles doivent faire en sorte que les parents ou tuteurs soient bien informés au sujet des cours de Connaissances et employabilité que leur enfant pourrait suivre. Pour ce faire, elles doivent obtenir annuellement le consentement éclairé du foyer. Un consentement éclairé signifie que les parents ou tuteurs l'ont donné en sachant que les cours de Connaissances et

employabilité sont associés à des attentes scolaires moindres et mettent davantage l'accent sur l'exploration du monde du travail et la préparation au travail.

Le consentement éclairé, obtenu annuellement par écrit auprès des parents ou tuteurs (si l'élève a moins de 16 ans) et auprès de l'élève, permet de confirmer que ces personnes appuient toujours l'inscription de l'élève à un cours de Connaissances et employabilité .

Plans d'apprentissage des élèves

Il incombe aux écoles de collaborer avec chaque élève et ses parents ou tuteurs pour :

- élaborer et mettre en œuvre pour l'élève un plan d'apprentissage visant à cerner ses possibilités en matière d'éducation secondaire, d'apprentissage continu et de formation, et à définir ses objectifs de carrière;
- surveiller l'application du plan d'apprentissage, en évaluer l'efficacité et l'adapter régulièrement.

Un exemple de plan d'apprentissage se trouve à l'annexe C.

Les décisions par rapport aux cours exigeront également de l'élève qu'il atteigne le niveau de réussite le plus élevé possible et qu'il ait la préparation requise pour satisfaire aux exigences relatives à l'obtention du Certificat de réussite d'études secondaires ou du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta décrit dans *le Guide de l'Éducation*.

Organisation des cours

Les décisions concernant l'organisation des cours sont prises par les autorités scolaires en collaboration avec les administrations scolaires. Elles sont basées sur divers facteurs tels que les exigences provinciales, le nombre d'élèves, les commentaires des parents et tuteurs, les conditions de transport, les lieux et distances, et le soutien communautaire.

La clé, c'est l'adoption d'une stratégie favorisant une plus grande réussite chez les élèves de chaque école et de chaque communauté. Les modèles de mise en œuvre peuvent inclure :

- la mise sur pied d'écoles ou de classes spécialisées dans un district;
- la possibilité, offerte aux élèves au mieux des capacités de l'autorité scolaire, de rester dans leur école actuelle ou locale;
- l'intégration des élèves participant aux cours de Connaissances et employabilité dans toutes les classes;
- une combinaison de modèles.

Toutes les décisions concernant l'organisation du personnel, des élèves, des ressources et des installations d'enseignement sont prises au niveau de l'autorité scolaire et de l'école.

Participation des écoles secondaires 1^{er} cycle

Le temps attribué aux cours de Connaissances et employabilité du secondaire 1^{er} cycle sera égal à celui attribué aux autres cours. Il faut donc inscrire ces cours à l'horaire, tout comme les autres cours du secondaire 1^{er} cycle.

Les différents cours de Connaissances et employabilité offrent aux écoles une occasion de faire preuve de flexibilité en matière de mise en œuvre. L'inscription d'un élève à un ou plusieurs cours de Connaissances et employabilité vise à répondre aux besoins de l'apprenant dans chaque matière (voir l'annexe E pour des exemples de stratégies de mise en œuvre au secondaire 1^{er} cycle). Les élèves inscrits aux cours de Connaissances et employabilité sont identifiés à l'aide du code 710, toutefois ce code ne détermine pas dans quels cours ils peuvent s'inscrire. Les plans d'apprentissage des élèves précisent les cours auxquels ils sont inscrits et permettent de suivre leurs progrès.

Applications pratiques

Des applications pratiques sont intégrées à tous les cours de Connaissances et employabilité et peuvent se dérouler à l'école ou hors établissement. Les applications pratiques rendent les travaux scolaires plus pertinents à la vie quotidienne au foyer, dans la communauté et dans le milieu de travail.

Les applications pratiques peuvent inclure diverses activités présentées en partenariat avec la communauté, telles que les suivantes :

- une journée d'information sur les carrières à l'école et l'invitation des employés et des employeurs de la communauté à venir faire une présentation;
- une expo-sciences organisée avec l'aide de parents ou de groupes de parents;
- une rencontre d'information avec des représentants du monde des affaires dans le cadre du programme de français ou de santé;
- des fêtes communautaires et des événements spéciaux auxquels on peut participer dans le cadre des études sociales;
- la visite d'une entreprise locale en groupe;
- le jumelage des élèves à des employés d'une entreprise locale;
- des expériences de travail organisées dans le cadre des cours suivants de [Connaissances et employabilité](#) : [Préparation au milieu de travail](#); [Stages de carrière](#); [Formation par stages 15, 25, ou 35](#); ou dans des cours du programme [Green Certificate](#) (en anglais) ou du [Programme d'apprentissage enregistré](#) (secondaire 2^e cycle; en anglais);
- l'inscription à des [cours de crédits à double reconnaissance](#) .

Remarque : Les activités et les cours hors établissement doivent se dérouler dans le respect des lignes directrices énoncées dans le manuel [Éducation hors établissement](#).

Les écoles doivent mettre en œuvre les cours de Connaissances et employabilité d'une façon semblable à leur manière d'offrir les cours du programme des ÉPT. Il n'est pas toujours nécessaire d'avoir de l'équipement, des installations ou des ressources supplémentaires. Il incombe aux entreprises et à la communauté d'aider l'école à offrir des occasions aux élèves de développer et d'appliquer en milieu de travail leurs habiletés acquises dans les cours de Connaissances et employabilité.

Les stages pratiques en milieu de travail aident à renforcer les apprentissages réalisés en classe et permettent d'obtenir une expérience de travail et d'établir des contacts en vue d'un emploi futur.

Lorsque le plan d'apprentissage de l'élève comporte des expériences hors établissement, les entreprises et la communauté deviennent des facteurs importants de ses expériences d'apprentissage. Pour bon nombre d'entreprises, il pourrait s'agir de la première occasion de

participer à une expérience d'éducation hors établissement avec les élèves et le personnel. Le dialogue et la planification sont essentiels à la réussite des expériences communautaires reliées au travail.

Expériences hors établissement

Les expériences hors établissement des élèves inscrits aux cours de Connaissances et employabilité doivent être conformes aux lignes directrices énoncées dans [le manuel d'Éducation hors établissement](#). Ce manuel fournit tous les renseignements nécessaires pour la mise en œuvre d'un programme d'éducation hors établissement, y compris l'approbation des lieux de travail, la communication avec des partenaires potentiels dans la communauté, l'information des parents ou tuteurs, l'élaboration des critères d'évaluation et des plans d'apprentissage des élèves, ainsi que la conception des horaires de supervision.

Articulation des cours

L'articulation des cours entre le 1^{er} et le 2^e cycle du secondaire et entre les écoles d'une même autorité scolaire peut s'élaborer avec succès à l'aide du dialogue et de la planification concertée. Le potentiel de réussite des élèves s'accroît lorsque la transition du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire ou d'un niveau de cours à un autre se fait sans heurt.

Les autorités scolaires adoptent diverses stratégies pour préparer les élèves et les parents ou tuteurs à la transition de la 9^e année au secondaire 2^e cycle ou d'un cours à l'autre, y compris les suivantes :

- offrir aux élèves des occasions d'examiner les possibilités de carrière, ainsi que leurs forces et leurs habiletés;
- faire visiter aux élèves de 9^e année les écoles du secondaire 2^e cycle;
- tenir des soirées d'information au cours desquelles les représentants du secondaire 2^e cycle présentent des renseignements aux élèves et aux parents ou tuteurs;
- utiliser les ressources approuvées de Connaissances et employabilité et le [Studio de connaissances et employabilité](#) (en anglais) aux niveaux scolaires appropriés.

Harmonisation avec d'autres cours

Les cours de Connaissances et employabilité reflètent les niveaux d'aptitude des élèves, mettent l'accent sur les aptitudes et les compétences essentielles en matière d'employabilité et font des liens avec la vie pratique à la maison, dans la communauté et dans le milieu de travail. De plus, les cours professionnels de Connaissances et employabilité s'harmonisent avec de nombreux cours du programme des ÉPT.

Les cours de Connaissances et employabilité s'harmonisent avec d'autres cours pour :

- répondre aux besoins des élèves qui font la transition vers d'autres cours et qui visent l'obtention d'un Diplôme d'études secondaires;
- convenir à divers types de classes, y compris les classes intégrées.

Transitions vers d'autres cours

Au moment de sélectionner les cours de Connaissances et employabilité, il est essentiel que les enseignants, les élèves et les parents ou tuteurs soient au courant de la flexibilité créée par la présence des points de transition d'un cours de Connaissances et employabilité à un autre, ou vers un ensemble de cours différent. Une bonne articulation des cours offre aux élèves plusieurs possibilités d'obtenir un Certificat de réussite des études secondaires ou de se réorienter vers d'autres cours afin d'obtenir un Diplôme d'études secondaires.

La transition des cours de Connaissances et employabilité se fait au sujet d'un cours à la fois, après des consultations auprès de l'élève rencontré individuellement, des parents ou tuteurs, des enseignants et des autres intervenants. Elle est basée sur :

- les procédures et les critères en place;
- les besoins, les objectifs et le rendement de chaque élève.

Les points de transition recommandés des cours de Connaissances et employabilité à d'autres cours sont indiqués dans le [Guide de l'éducation : préscolaire à 12^e année](#) et dans l'annexe D : Séquences des cours du secondaire 2^e cycle.

Appuis d'Alberta Education

Alberta Education s'engage à soutenir les autorités scolaires, le personnel administratif, les enseignants, les élèves et les parents et tuteurs.

Liens utiles :

- Guide numérique de mise en œuvre et ressource d'apprentissage et d'enseignement : [Studio de connaissances et employabilité](#) (en anglais);
- Anglais langue seconde [7-9](#) et [10-12](#) (en anglais);
- [Walking Together: First Nations, Métis, and Inuit Perspectives in Curriculum](#) (en anglais);
- [Guide de l'éducation](#);
- Ressources d'enseignement et d'apprentissage : [LearnAlberta.ca](#);
- [Cours élaborés localement](#);
- [L'apprentissage de mon enfant : Ressource pour les parents](#);
- [Crédits à double reconnaissance](#);
- [Éducation inclusive](#).

Évaluation et adaptation de la mise en œuvre des cours

Les composantes clés de l'amélioration du rendement des élèves, de la réponse aux besoins de chaque élève et de l'atteinte de ses objectifs sont notamment l'harmonisation du programme d'études, de l'enseignement et de l'évaluation, ainsi que la communication des progrès aux élèves et à leurs parents ou tuteurs. La communication des attentes et des progrès des élèves améliore le partenariat d'apprentissage entre l'école et la maison et favorise la réussite de l'élève. Les parents ou tuteurs pourraient apprendre à mieux suivre et à mieux soutenir l'apprentissage de leur enfant, accroissant ainsi sa confiance à l'école.

L'évaluation et l'adaptation du plan de mise en œuvre qui s'effectuent dans le cadre de consultations avec les membres du personnel et de la communauté, les élèves et les parents ou tuteurs tout au long du processus de mise en œuvre permettront de répondre aux besoins des intervenants.

Rôle de la direction d'école

Les responsabilités des administrateurs à l'égard du programme de Connaissances et employabilité, comme de tous les programmes d'études, sont décrites à l'article 197 de l'[Education Act](#) (en anglais).

Établissement d'une communauté de pratique

Les enseignants doivent se familiariser avec les programmes d'études et les ressources autorisées pour pouvoir mettre en œuvre le curriculum, ainsi que les stratégies d'évaluation et les pratiques pédagogiques recommandées. En donnant un nouveau cours de Connaissances et employabilité, les enseignants peuvent s'entraider en échangeant des pratiques prometteuses et en participant à la formation en cours d'emploi, et à d'autres activités de perfectionnement professionnel. L'accès à l'information issue des recherches, aux conseillers et à d'autres professionnels favorise aussi le dialogue continu au sein de la communauté de pratique.

Suivi du progrès des élèves

Les progrès et la réussite des élèves devraient être suivis et mesurés en fonction de leur plan d'apprentissage. Il est important d'évaluer régulièrement le plan d'apprentissage de chaque élève et de discuter du parcours scolaire ou professionnel sur lequel chacun s'est engagé pour pouvoir assurer le choix des cours pertinents.

Collecte des données

La prise de décision fiable est fondée sur la collecte et l'analyse de données quantitatives et qualitatives. L'analyse de ces données peut indiquer si le plan de mise en œuvre évolue de façon positive.

Les données *quantitatives* peuvent comprendre des documents relatifs au budget, des tests de rendement provinciaux, des évaluations psychologiques et d'aptitude à la lecture et des formulaires de présence.

Les données *qualitatives* peuvent comprendre des besoins déterminés, des observations informelles de la demande du côté des élèves et des renseignements sur la satisfaction recueillis à l'aide de sondages menés auprès des élèves, du personnel et des parents ou tuteurs.

Pour obtenir plus de renseignements sur la collecte de données quantitatives et qualitatives en lien avec l'évaluation des élèves, veuillez consulter [le site Web de l'Alberta Assessment Consortium](#) (en anglais).

Évaluation et adaptation du plan de mise en œuvre

Chaque plan de mise en œuvre du programme de Connaissances et employabilité comprend les objectifs d'apprentissage et professionnels de l'élève. Il oriente les mesures qui sont prises, mais il doit aussi rester assez souple pour pouvoir s'adapter à l'évolution des besoins de l'élève.

Le plan de mise en œuvre doit être évalué et adapté régulièrement. L'évaluation du plan peut révéler la nécessité d'y apporter des correctifs selon les conditions qui prévalent dans une école ou une autorité scolaire donnée.

Les autorités scolaires et les écoles pourraient songer à faire des changements tels que :

- la réorganisation de l'enseignement de sorte à offrir une plus grande gamme de cours pour mieux répondre aux besoins des élèves;
- le changement de l'emplacement des salles de classe pour permettre et faciliter l'enseignement des cours;
- le remaniement de l'horaire de manière à y inclure des expériences d'apprentissage sur place ou hors établissement;
- la réaffectation des enseignants et du personnel de soutien afin de mieux faire correspondre les éléments requis des cours à l'expérience, aux connaissances et aux champs d'intérêt des individus;
- la redistribution ou la mise à jour des ressources de sorte à pouvoir répondre aux besoins logistiques créés par les nouveaux cours;
- la multiplication des partenariats école-communauté de sorte que des expériences et des occasions d'apprentissage pratique de grande qualité puissent être offertes pour appuyer les cours de Connaissances et employabilité;
- l'amélioration ou le rehaussement des partenariats école-foyer par la proposition aux parents ou tuteurs d'occasions significatives de participation;
- la promotion prioritaire, auprès des membres du personnel, des parents ou tuteurs et des membres de la communauté, d'occasions de se renseigner sur la vision, la philosophie et la raison d'être des cours de Connaissances et employabilité.

Tous les intervenants doivent pouvoir jouer un rôle dans les modifications proposées pour le plan et le processus de mise en œuvre, ou pouvoir donner leur rétroaction à ce sujet.

Le point de départ de tout programme, y compris celui de Connaissances et employabilité, est ce qui convient le mieux à l'élève. Tous les changements et correctifs doivent viser l'amélioration du milieu et des possibilités d'apprentissage offerts aux élèves, individuellement et en groupe.

Si les autorités scolaires ou les écoles mettent en œuvre des cours de Connaissances et employabilité avec succès, ils pourraient constater les résultats suivants :

- la satisfaction des parents ou tuteurs et des élèves en ce qui concerne l'accès à des cours adaptés aux habiletés et aux objectifs de l'élève;
- un taux de présence accru reflétant la confiance de tous que les élèves atteindront leurs objectifs en matière d'études et de préparation à l'emploi;
- une plus grande confiance de la part du personnel en sa capacité à répondre aux besoins d'une gamme plus large d'élèves;
- un sentiment croissant de fierté chez le personnel, les élèves et les familles en raison des réussites de l'école;
- la reconnaissance et le respect de la communauté;
- des obtentions du Certificat de réussite des études secondaires ou des transitions réussies menant à l'obtention d'un Diplôme d'études secondaires;
- la transition réussie des élèves vers le milieu du travail.

La mise en œuvre réussie des cours de Connaissances et employabilité est un pas de plus que les autorités scolaires et les écoles peuvent faire en préparant les élèves à assumer leur futur rôle dans la société. Ces cours donnent aux autorités scolaires la possibilité de rejoindre les principes énoncés dans *Inspiring Education: A Dialogue with Albertans* :

Dans un système plus axé sur l'apprenant et les compétences, les Albertains voient le rôle de l'enseignant changer : l'autorité en matière de connaissances deviendrait l'architecte de l'apprentissage, c'est-à-dire celui qui planifie, conçoit et supervise les activités d'apprentissage. L'enseignant tiendrait compte des champs d'intérêt, de la passion, des talents et de la curiosité naturelle de l'apprenant. Il inspirerait l'élève, le motiverait et sèmerait chez lui les graines de l'apprentissage à vie.

Pour que ces changements puissent se réaliser, les principes suivants devraient orienter l'éducation en Alberta :

- centré sur l'élève;
- responsabilité partagée concernant les résultats;
- communautés engagées;
- accès inclusif et équitable;
- démarche réceptive et flexible;
- utilisation durable et efficace des ressources;
- innovation pour encourager et viser l'excellence.

Inspiring Education, Alberta Education, 2010, p. 7 (traduction libre)

Références

Ressources d'Alberta Education

- Government of Alberta. 2004, *Les normes en matière d'adaptation scolaire*, Edmonton, Alberta Education, <https://education.alberta.ca/politiques-et-normes/>.
- Government of Alberta. 2005, *Knowledge and Employability Studio* [guide en ligne de mise en œuvre], Edmonton, Alberta Education, <http://www.learnalberta.ca/content/kes/index.html>
- Government of Alberta. 2017, *L'apprentissage de mon enfant : Ressource pour les parents*, Edmonton, Alberta Education, <http://www.learnalberta.ca/content/apprentissagedemonenfant/>.
- Government of Alberta. 2009, *Supporting English as a Second Language Students: Promising ESL Strategies in Alberta*, Edmonton, Alberta Education, http://education.alberta.ca/media/1076318/support_esl.pdf.
- Government of Alberta. 2019, *Éducation hors établissement – Manuel*, Edmonton, Alberta Education, https://education.alberta.ca/media/3795904/off_campus_education_handbook-fr.pdf.
- Government of Alberta. 2012, *Supports for English Language Learners*, Edmonton, Learn Alberta, <http://www.learnalberta.ca/content/eslapb/index.html> .
- Government of Alberta. 2012, *Walking Together: First Nations, Metis and Inuit Perspectives in Curriculum (2003–2012)* , Edmonton, Alberta Education, <http://www.learnalberta.ca/content/aswt/>.
- Government of Alberta. (mise à jour chaque année), *Guide de l'éducation : Préscolaire à 12^e année*, Edmonton, Alberta Education, <https://education.alberta.ca/guide-de-léducation/>.

Contexte

Cette section comprend un aperçu du Programme d'intégration et de formation professionnelle (PIFP) qui a été remplacé par les cours de Connaissances et employabilité, un bref historique du processus de consultation qui a été entrepris pour faciliter la transition du PIFP aux cours de Connaissances et employabilité, et une description des exigences du programme PIFP antérieur.

Programme d'intégration et de formation professionnelle (PIFP)

Le Programme d'intégration et de formation professionnelle (PIFP) a été créé au début des années 1990 à l'intention des élèves de la 8^e à la 12^e année :

- qui avaient besoin d'une expérience éducative axée sur le développement de la littératie, de la numératie et de compétences favorisant l'employabilité dans un contexte professionnel;
- qui avaient exprimé leur désir de quitter l'école avant d'obtenir leur Diplôme d'études secondaires de l'Alberta

Le PIFP a été conçu comme un programme de cinq ans débutant à la 8^e année de scolarité et se poursuivant jusqu'à la 12^e année. Les élèves pouvaient intégrer ou quitter le programme à tout moment entre la 8^e et la 12^e année.

Le Programme d'intégration et de formation professionnelle comprenait :

- **des cours de base** – français et anglais, de la 8^e à la 12^e année; mathématiques, de la 8^e à la 11^e année; sciences, de la 8^e à la 11^e année et études sociales, de la 8^e à la 11^e année;
- **des cours de la composante professionnelle** – arts appliqués, 8^e et 9^e années et des groupements de cours axés sur diverses professions, de la 10^e à la 12^e année.

Les cours PIFP du secondaire 2^e cycle portaient les numéros 16, 26 et 36 (en 10^e, 11^e et 12^e année respectivement).

Les élèves sélectionnés pour le PIFP suivaient, à quelques exceptions près, tous les cours de base du PIFP et une sélection de cours de la composante professionnelle. Parmi les exceptions se trouvaient les élèves du PIFP capables de réussir à un niveau plus élevé. Certaines autorités scolaires offraient à ces élèves la possibilité de suivre d'autres cours dans les classes du PIFP (p. ex., Mathématiques 14 dans la classe de Mathématiques 16, cours des ÉPT dans une classe professionnelle PIFP connexe).

Les élèves qui obtenaient 80 crédits, dont un nombre donné de crédits dans des cours de base et professionnels du PIFP et dans d'autres cours, obtenaient un Certificat de réussite.

Les élèves de la 9^e année inscrits au PIFP passaient les mêmes tests de rendement provinciaux que les autres élèves de la 9^e année. Certaines autorités scolaires exemptaient les élèves du PIFP des tests de rendement.

Pourquoi changer?

À partir de 2000, un processus de révision exhaustif a été entrepris au sujet du PIFP. Cet examen comprenait des consultations auxquelles ont participé plus de 800 intervenants, notamment des administrateurs d'autorité et d'école, des enseignants, des élèves, des parents/tuteurs, des représentants de la communauté francophone, du milieu des affaires, des établissements postsecondaires et d'autres groupes externes, en plus du personnel d'Alberta Education.

Aperçu du processus de consultation et d'examen

Les intervenants ont reconnu que les cours et le programme du PIFP répondaient efficacement aux besoins de certains élèves. Ils ont recommandé que la politique et les cours du PIFP soient révisés de sorte que les élèves puissent continuer d'être bien préparés à faire la transition à d'autres cours du secondaire, de l'école au milieu de travail, et de l'école à l'éducation continue et à des possibilités de formation. Des ébauches de la politique et des exigences relatives aux cours de Connaissances et employabilité pour l'obtention d'un Certificat de réussite d'études secondaires ont été distribuées puis examinées par des intervenants et des groupes d'intervenants externes. Des révisions ont été apportées aux ébauches de la politique et du Certificat de réussite des études secondaires en fonction des commentaires formulés par les participants au processus de consultation et d'examen.

Des ébauches des programmes d'études et des tests de rendement provinciaux des cours de Connaissances et employabilité ont été créés et mis à l'essai dans des écoles de la province. Un guide de mise en œuvre en ligne a également été évalué par des enseignants du domaine. Des révisions ont été apportées aux ébauches en fonction des suggestions des participants au processus de consultation et d'examen.

Des ressources ont été créées et autorisées pour appuyer la mise en œuvre des programmes d'études des cours de Connaissances et employabilité.

Le processus de consultation et de révision a mené à la modification de la politique, des exigences relatives à l'obtention d'un Certificat de réussite des études secondaires et des programmes d'études, de même qu'à la recherche et à la création de nouvelles ressources et à l'élaboration de nouveaux tests de rendement provinciaux pour les cours de Connaissances et employabilité de la 9^e année.

Aperçu des changements

Le tableau suivant présente un bref aperçu des changements survenus lors du passage du Programme d'intégration et de formation professionnelle aux nouveaux cours de Connaissances et employabilité.

Programme d'intégration et de formation professionnelle

- La politique stipulait un âge minimal de 12 ans et 6 mois.
- Le processus d'inscription au programme comprenait des consultations avec les parents ou tuteurs, les élèves, les enseignants et d'autres intervenants, ainsi que le consentement obtenu annuellement par écrit auprès des parents ou tuteurs (si l'élève avait moins de 16 ans) et de l'élève.
- Parmi les exigences relatives à l'obtention d'un Certificat de réussite des études secondaires, on devait avoir obtenu un minimum de 80 crédits, ainsi qu'un certain nombre de crédits pour les cours de base et les cours professionnels du PIFP.
- Les cours de français, de mathématiques, de sciences et d'études sociales du PIFP valaient 3 crédits et n'étaient donc pas équivalents aux autres cours du secondaire.
- Les élèves avaient peu de possibilités de faire la transition à d'autres cours.
- Les tests de rendement provinciaux n'étaient pas basés sur les programmes d'études du PIFP. Par conséquent, beaucoup d'élèves de la 9^e année se présentaient aux tests de rendement provinciaux sans en avoir appris le contenu, ou ils étaient tout simplement exemptés des tests de rendement provinciaux.
- Les partenariats communautaires faisaient partie intégrante du programme et prenaient la forme de jumelages, du mentorat, de la participation de membres de la communauté aux classes ou à l'école, et de la formation par stage. On mettait l'accent sur ces partenariats communautaires dans les cours professionnels.

Cours de Connaissances et employabilité

- Les cours de Connaissances et employabilité comprennent la même exigence en matière d'âge minimal, mais également des procédures et des critères précis pour l'inscription des élèves.
- L'inscription aux cours inclut toujours des consultations avec les parents ou tuteurs, les élèves, les enseignants et d'autres intervenants, mais on met davantage l'accent sur le consentement *éclairé* obtenu annuellement par écrit auprès des parents ou tuteurs (si l'élève a moins de 16 ans) et de l'élève.
- L'inscription comprend également la création d'un plan d'apprentissage pour chaque élève par l'entremise d'un processus de consultation (voir l'annexe B).
- Parmi les exigences liées à l'obtention d'un Certificat de réussite d'études secondaires, on doit avoir obtenu un minimum de 80 crédits dans des cours de base et des cours de la composante professionnelle (voir les nouvelles exigences dans le *Guide de l'éducation : préscolaire à 12^e année*).
- Tous les cours de Connaissances et employabilité valent 5 crédits et sont donc équivalents aux autres cours du secondaire.
- Chaque élève a plus d'occasions de faire la transition à d'autres cours, un cours à la fois, et il a plus de possibilités d'obtenir un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.
- Les tests de rendement provinciaux des cours de Connaissances et employabilité de la 9^e année sont basés sur les programmes d'études des cours de Connaissances et employabilité. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec l'Assessment Sector.
- Des applications pratiques pouvant inclure des partenariats communautaires sont prévues pour tous les cours de Connaissances et employabilité. Le programme favorise les expériences à l'école et hors établissement qui font le lien entre l'école et la vie quotidienne, la communauté et les milieux de travail.
- Les cours de Connaissances et employabilité continuent d'offrir des activités hors établissement et s'alignent sur les exigences et les lignes directrices précisées dans le manuel *Éducation hors établissement*.

Critères d'obtention – Certificat de réussite d'études secondaires (francophone)

CERTIFICAT DE RÉUSSITE D'ÉTUDES SECONDAIRES (PROGRAMME FRANCOPHONE)
Ce tableau présente les exigences <u>minimales</u> auxquelles un élève doit satisfaire pour obtenir le Certificat de réussite d'études secondaires. Les établissements postsecondaires et le milieu de travail pourraient exiger, comme condition d'admission, d'autres cours en plus de ceux indiqués ci-dessous.
80 CRÉDITS^① provenant des cours suivants :
FRANÇAIS 20-2 ou 30-4
ENGLISH LANGUAGE ARTS 20-2 ou 30-4 ^②
MATHÉMATIQUES 10-3 ou 20-4
SCIENCES 14 OU 20-4
ÉTUDES SOCIALES 10-2 ou 20-4
ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 CRÉDITS) ^③
CARRIÈRE ET VIE (3 CRÉDITS) ^④
5 CRÉDITS PROVENANT DE L'UN DES COURS SUIVANTS : <ul style="list-style-type: none"> • un cours professionnel de niveau 30 de Connaissances et employabilité; • un cours de niveau 30 des Études professionnelles et technologiques (ÉPT); • un cours de niveau 30 élaboré et autorisé localement et relié à un domaine professionnel. <p style="text-align: center;">ET</p> 5 CRÉDITS PROVENANT DE L'UN DES COURS SUIVANTS : <ul style="list-style-type: none"> • un cours de niveau 30 de stage en milieu de travail de Connaissances et employabilité; • un cours de niveau 30 de Formation par stages^⑤; • un cours de niveau 30 du programme Green Certificate^⑥; • Projets spéciaux 30^⑦. <p style="text-align: center;">OU</p> 5 CRÉDITS PROVENANT <ul style="list-style-type: none"> • d'un cours de niveau 35 du Programme d'apprentissage enregistré^⑦.

① Afin d'être admissibles au Certificat de réussite d'études secondaires, les élèves doivent réussir au moins un cours de base de Connaissances et employabilité ou être inscrits dans un cours de Connaissances et employabilité, et désignés comme tels par le code 710, au cours des 12 mois précédant l'obtention du certificat.

② Sont exemptés de cette exigence les élèves unilingues francophones canadiens ou immigrants qui se sont inscrits au système scolaire de l'Alberta dans les cinq ans avant l'année où ils recevront leur certificat. Pour voir les exigences en English Language Arts pour les élèves francophones visant l'obtention du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta, consulter le tableau « Critères d'obtention – Diplôme d'études secondaires de l'Alberta (francophone) ».

③ Voir l'information relative aux exemptions du cours d'éducation physique dans [le Guide](#).

④ Voir l'information relative aux exemptions du cours de Carrière et vie dans [le Guide](#).

⑤ Consulter [Éducation hors établissement – Manuel](#) pour tout renseignement supplémentaire.

⑥ Consulter le site Web d'Alberta Education pour tout autre renseignement au sujet du programme [Green Certificate](#).

⑦ Consulter [Éducation hors établissement – Manuel](#) pour tout renseignement supplémentaire.

Critères d'obtention – Diplôme d'études secondaires de l'Alberta (francophone)

DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES DE L'ALBERTA (PROGRAMME FRANCOPHONE)
Ce tableau présente les exigences <u>minimales</u> auxquelles un élève doit satisfaire pour obtenir le Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. Les établissements postsecondaires et le milieu de travail pourraient exiger, comme condition d'admission, d'autres cours en plus de ceux identifiés ci-dessous.
100 CRÉDITS provenant des cours suivants :
FRANÇAIS – NIVEAU 30 (Français 30-1 ou 30-2)
ENGLISH LANGUAGE ARTS – NIVEAU 30 ¹ (English Language Arts 30-1 ou 30-2)
ÉTUDES SOCIALES – NIVEAU 30 (Études sociales 30-1 ou 30-2)
MATHÉMATIQUES – NIVEAU 20 (Mathématiques 20-1, Mathématiques 20-2 ou Mathématiques 20-3)
SCIENCES – NIVEAU 20 ² (Science 20, Sciences 24, Biologie 20, Chimie 20 ou Physique 20)
ÉDUCATION PHYSIQUE 10 (3 CRÉDITS) ³
CARRIÈRE ET VIE (3 CRÉDITS) ⁴
10 CRÉDITS OBTENUS DANS LES DOMAINES SUIVANTS, TOUTE COMBINAISON ÉTANT ADMISE :
<ul style="list-style-type: none"> • Études professionnelles et technologiques (ÉPT); • Beaux-arts; • langues secondes; • Éducation physique 20 et/ou 30; • les cours de Connaissances et employabilité; • les cours du Programme d'apprentissage enregistré; • les cours élaborés/acquis et autorisés localement en ÉPT, beaux-arts ou langues secondes, ou encore les cours professionnels de Connaissances et employabilité.
5 CRÉDITS PROVENANT DE COURS DE NIVEAU 30 (<u>EN PLUS</u> DES COURS DE NIVEAU 30 D'ENGLISH LANGUAGE ARTS, DE FRANÇAIS ET D'ÉTUDES SOCIALES, TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSUS) ⁵
<p>Ces cours peuvent comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cours de niveau 30 élaborés/acquis et autorisés localement; • les cours de la séquence 3000 (niveau avancé) en ÉPT; • les cours de niveau 30 de Formation par stages⁶; • les cours de niveau 30 de Connaissances et employabilité; • les cours de niveau 30 du Programme d'apprentissage enregistré; • les cours de spécialisation de niveau 30 du programme Green Certificate; • Projets spéciaux 30.

- ❶ Font exception à cette exigence les élèves unilingues francophones canadiens ou immigrants qui s'inscrivent au système scolaire de l'Alberta dans les cinq ans avant leur dernière année d'études secondaires. Voir Exigences du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta requises pour les élèves francophones – English Language Arts ci-dessous.
- ❷ La combinaison de Sciences 10 et Sciences 14 pour un total de 10 crédits peut également satisfaire à l'exigence en sciences (Biologie 20 ou Chimie 20 ou Physique 20 ou Sciences 20 ou Sciences 24).
- ❸ Voir l'information relative aux exemptions du cours d'éducation physique dans [le Guide](#).
- ❹ Voir l'information relative aux exemptions du cours de carrière et vie dans [le Guide](#).
- ❺ Un élève ne peut pas utiliser des cours d'English Language Arts, d'études sociales ou de français de niveau 30 d'une autre séquence de cours de ces matières pour satisfaire à cette exigence de cours de niveau 30.
- ❻ Un élève peut obtenir un maximum de 30 crédits en Formation par stages. Toutefois, seuls 15 de ces crédits peuvent servir afin de satisfaire à l'exigence de 100 crédits du Diplôme d'études secondaires de l'Alberta.

Autres remarques :

- Les cours marqués du code de cours d'un établissement postsecondaire (PSI) peuvent servir à satisfaire à l'exigence de 10 crédits provenant de toute combinaison de cours des études professionnelles et technologiques (ÉPT) et à l'exigence de 5 crédits provenant de tout cours de niveau 30 de la série 3000 (niveau avancé) des ÉPT.
- La note finale des cours de niveau 30 pour lesquels il y a un examen en vue du diplôme est la combinaison de la note finale attribuée par l'école (70 %) et de la note obtenue à l'examen (30 %).
- Les élèves adultes devraient consulter la section Élèves adultes [du Guide](#) pour connaître les exigences relatives à l'obtention d'un diplôme.

Exemple de plan d'apprentissage

Nom de l'école	Connaissances et employabilité Plan d'apprentissage de l'élève 1 ^{er} et 2 ^e cycles du secondaire
----------------	---

Nom de l'élève _____

N° de l'autorité scolaire : _____ Année scolaire : _____ Classe : _____

Numéro de l'élève d'Alberta Education (optionnel) : _____

OBJECTIFS DE L'ÉLÈVE

Domaines d'intérêt	Choix de carrière possibles	Projets postsecondaires (études postsecondaires, travail)	Besoins d'apprentissage au secondaire

Activités parascolaires ou communautaires

Réservé à l'usage du bureau :	
Plan d'apprentissage créé par : _____ le _____ (nom) (date)	Signature du parent ou tuteur : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Oui
Examiné par : _____ le _____	
_____ le _____	

COMPOSANTE PROFESSIONNELLE

Cours	OU cours connexes des ÉPT	Notes				
		8	9	10-4	20-4	30-4
Préparation au milieu de travail						
Services commerciaux						
Textiles						
Alimentation						
Horticulture						
Soins médicaux						
Ressources naturelles						
Mécanique automobile						
Art/Design et communication						
Construction – Bâtiments						
Construction – Métaux						
Soins de beauté						

Les cases ombrées indiquent que les cours ne sont pas offerts à ce niveau.

AUTRES PROGRAMMES PROFESSIONNELS

Cours	Note 10 ^e année	Note 11 ^e année	Note 12 ^e année
Formation par stages			
Formation par stages			
Programme d'apprentissage enregistré (PAE)			
Programme d'apprentissage enregistré (PAE)			
Green Certificate			
Autre			
Autre			

Commentaires					
Année :					
Année scolaire :					
Année :					
Année scolaire :					
Année :					
Année scolaire :					
Année :					
Année scolaire :					
Année :					
Année scolaire :					
Signatures	Année	Année	Année	Année	Année
<hr style="border: 0; border-top: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"/> Parent/Tuteur					
Date :					
<hr style="border: 0; border-top: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"/> Élève					
Date :					
<hr style="border: 0; border-top: 1px solid black; margin-bottom: 5px;"/> Enseignant					
Date :					

CONNAISSANCES ET EMPLOYABILITÉ : COMPOSANTE PROFESSIONNELLE

Harmonisation avec les domaines professionnels des ÉPT

Composante professionnelle – Connaissances et employabilité	Regroupement ÉPT	Domaine professionnel ÉPT
<ul style="list-style-type: none"> • Services commerciaux 	Affaires, administration, finances et technologie	<ul style="list-style-type: none"> • Informatique (CSE) • Entreprise et innovation (ENT) • Gestion des finances (FIN) • Traitement de l'information (INF) • Gestion et marketing (MAM) • Réseautage (NET)
<ul style="list-style-type: none"> • Art/Design et communication 	Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture (AGR) • Gérance environnementale (ENS) • Foresterie (FOR) • Ressources primaires (PRS) • Faune (WLD)
<ul style="list-style-type: none"> • Soins médicaux • Alimentation • Soins de beauté 	Santé, loisirs et services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Services de soins communautaires (CCS) • Soins esthétiques (COS) • Esthétique (EST) • Alimentation (FOD) • Services de soins de santé (HCS) • Services sociaux (HSS) • Droit (LGS) • Animation de loisirs (REC) • Tourisme (TOU)
<ul style="list-style-type: none"> • Art/Design et communication • Textiles 	Design et arts de la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Technologie des communications (COM) • Design (DES) • Mode (FAS)
<ul style="list-style-type: none"> • Services commerciaux • Soins de beauté • Alimentation • Textiles 	Affaires, administration, finances et technologie	<ul style="list-style-type: none"> • Informatique (CSE) • Entreprise et innovation (ENT) • Gestion des finances (FIN) • Traitement de l'information (INF) • Gestion et marketing (MAM) • Réseautage (NET)
<ul style="list-style-type: none"> • Services commerciaux • Mécanique automobile • Construction – 1^e cycle du secondaire • Construction – Métaux* • Construction – Bâtiments* • Textiles (traitement) • Foresterie (pâtes et papiers) • Art/Design et communication (imprimerie) 	Métiers, fabrication et transport	<ul style="list-style-type: none"> • Construction (CON) • Électrotechnologies (ELT) • Fabrication (FAB) • Logistique (LOG) • Mécanique (MEC)
<ul style="list-style-type: none"> • Horticulture • Ressources naturelles 	Ressources naturelles)	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture (AGR) • Gérance environnementale (ENS) • Foresterie (FOR) • Ressources primaires (PRS) • Faune (WLD)
<ul style="list-style-type: none"> • 		<ul style="list-style-type: none"> •)
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation au milieu de travail 		<ul style="list-style-type: none"> • Transitions de carrière (CTR)

Composantes professionnelles des cours de Connaissances et employabilité au secondaire 1^{er} cycle

Les domaines d'études :

- permettent d'offrir deux niveaux pour chaque **unité d'études**, le niveau 1 pouvant être offert à la 8^e année et le niveau 2, à la 9^e année, ou les deux pouvant être combinés durant la 8^e ou la 9^e année;
- vont inclure de deux à six **unités d'études** offertes à raison de 20 à 30 heures d'enseignement par niveau;
- vont permettre aux écoles de concevoir leurs propres cours de 1^{er} cycle du secondaire en choisissant des **unités d'études** en fonction de leurs installations, de leur équipement et de l'intérêt de leurs élèves.

Composantes professionnelles des cours de Connaissances et employabilité au secondaire 2^e cycle

Les cours :

- permettront d'atteindre un équilibre entre l'apprentissage à l'école et l'apprentissage en milieu de travail permettant aux élèves d'entrer dans le milieu du travail ou de poursuivre une formation ou une éducation postsecondaire;
- favoriseront les partenariats communautaires ayant recours à des conférenciers, à des mentors et aux installations des entreprises dans le cadre de programmes de travail-études, d'observation au poste de travail ou de formation par stages;
- permettront aux écoles ne disposant d'équipement ni de formation technique de pointe d'établir des partenariats avec les industries locales afin d'offrir aux élèves un milieu d'apprentissage offrant les compétences et la formation les plus récentes.
- On encourage les élèves à suivre plusieurs cours de métiers différents au niveau 10-4.
-
- Une formation par stages, un cours de préparation à l'emploi ou un stage peuvent permettre l'application et le développement prolongés des habiletés acquises dans les cours de Connaissances et employabilité.

Préparation au milieu de travail 10-4 / Stage en milieu de travail 20-4 et 30-4
<ul style="list-style-type: none"> • Ces cours permettent de développer les aptitudes à l'emploi afin de pouvoir trouver, obtenir et garder un emploi. • Ils proposent une expérience de travail offrant du soutien à l'élève • Ils fournissent un environnement pratique permettant de renforcer les habiletés professionnelles et nécessaires à l'emploi qui ont été acquises lors de la Composante professionnelle • Il n'est pas nécessaire que le placement soit lié à la Composante professionnelle, mais la réussite d'un cours de la Composante professionnelle de niveau 10-4 est une condition préalable. • Les stages doivent être reliés à la Composante professionnelle (condition préalable) aux niveaux 20-4 et 30-4. • Chaque cours vaut 5 crédits. • Les lignes directrices énoncées dans le manuel <i>Éducation hors établissement</i> doivent être respectées. • Un cours de Formation par stages ou un Stage en milieu de travail est requis au niveau 30-4 pour l'obtention d'un Certificat de réussite d'études secondaires.

Connaissances et employabilité – Composante professionnelle
5 CRÉDITS DE <ul style="list-style-type: none"> • un cours de niveau 30 de Connaissances et employabilité – Composante professionnelle, OU • un cours de niveau 30 des ÉPT, OU • un cours élaboré localement de niveau 30 en ayant une base professionnelle
ET
Connaissances et employabilité – Stage en milieu de travail
5 CRÉDITS DE <ul style="list-style-type: none"> • d'un cours de niveau 30 de Formation par stages en Connaissances et employabilité, OU • d'un cours de niveau 30 de Formation en milieu de travail ou d'un cours du programme Green Certificate de niveau 30, OUSpecial Projects de niveau 30, OU • 5 crédits d'un cours de niveau 30 du Programme enregistré d'apprentissage

OU

Connaissances et employabilité
5 CRÉDITS DE <ul style="list-style-type: none"> • 5 crédits d'un cours de niveau 30 du Programme enregistré d'apprentissage²

Exemples de stratégies de mise en œuvre au secondaire 1^{er} cycle

Exemple 1 : Il y a 32 élèves en 8^e année et 28 en 9^e année. Six élèves de la 8^e année et quatre de la 9^e année sont inscrits à des cours de Connaissances et employabilité (pas nécessairement les mêmes cours).

École A

L'école a un système qui permet aux élèves de chaque année scolaire de rester ensemble pour tous les cours, à part les cours complémentaires. Elle a adopté un modèle d'intégration dans le cadre duquel les enseignants offrent des programmes de Connaissances et employabilité ainsi que d'autres programmes dans la même salle de classe. Les programmes de Connaissances et employabilité s'harmonisent avec les autres cours au point de faciliter la tenue de diverses activités menées avec toute la classe ou en petits groupes.

Les deux enseignants se partagent les services d'un aide-enseignant et planifient son horaire de telle sorte qu'il puisse faciliter le travail en classe combinée en travaillant avec de petits ou de grands groupes d'élèves.

École B

L'école a un système qui permet aux élèves de chaque année scolaire de rester ensemble pour tous les cours, à part les cours complémentaires et les cours de mathématiques. Elle utilise une combinaison de classes séparées et de classes intégrées. Les enseignants des deux types de classes planifient leurs cours de mathématiques en même temps. Les élèves des 8^e et 9^e années inscrits aux cours de Mathématiques « Connaissances et employabilité » sont retirés de leur classe et vont travailler avec un autre enseignant.

Exemple 2 : Il y a 32 élèves en 8^e année et 28 en 9^e année. De ce total, 24 élèves de la 8^e année et 24 de la 9^e année sont inscrits à divers cours de Connaissances et employabilité (pas nécessairement les mêmes cours).

École C

L'école a un système qui permet aux élèves de chaque année scolaire de rester ensemble pour tous les cours, à part les cours complémentaires. Le nombre d'élèves des cours de Connaissances et employabilité est tel que les cours de base de cette série sont donnés dans une classe distincte. L'enseignant peut combiner les sujets (ex. : sciences et mathématiques) dans la classe distincte. Les élèves peuvent être intégrés pour les cours complémentaires ou séparés en dans le cas de cours complémentaires consacrés à un métier donné.

Les deux enseignants se partagent les services d'un aide-enseignant et planifient son horaire de sorte à faciliter le travail et dans les classes intégrées et dans les classes distinctes en travaillant avec de petits ou de grands groupes d'élèves.

Exemples de stratégies de mise en œuvre au secondaire 2^e cycle**Note pour les exemples A, B, et C suivants**

- Tous les cours ont une valeur de 5 crédits sauf indication contraire.
- Les cases ombrées indiquent les exigences minimales pour l'obtention d'un Certificat de réussite d'études secondaires.
- Préparation au milieu de travail 10-4 est le cours préalable:
- pour n'importe quel Stage en milieu de travail 20-4 (A, B, C ou D).
- Chaque Stage en milieu de travail 20-4 (A, B, C ou D) fonctionne comme cours préalable pour n'importe quel Stage en milieu de travail 30-4 (A, B, C ou D).
- Sois Préparation au milieu de travail 10-4, soit Systèmes sécuritaires au milieu de travail HCS3000 fonctionnent comme cours préalables pour des cours de Formation par stages (15, 25, 35).
- Systèmes sécuritaires au milieu de travail (HCS3000) est le cours préalable obligatoire pour n'importe quel Programme enregistré d'apprentissage.

Exemple A

L'objectif de l'élève est d'obtenir un Certificat de réussite d'études secondaires après deux années d'études secondaires.

1 ^{re} année	1 ^{er} semestre	Français 10-4 Mathématiques 10-4 Éducation physique 10 (3 crédits) Carrière et vie (3 crédits) Composante professionnelles 10-4
	2 ^e semestre	Sciences 10-4 Études Sociales 10-4 Préparation au milieu de travail 10-4 Composante professionnelle 20-4
2 ^e année	1 ^{er} semestre	Français 20-4 Études sociales 20-4 Mathématiques 20-4 Composante professionnelle 20-4
	2 ^e semestre	Français 30-4 (il faut suivre le semestre du Français 20-4) Sciences 20-4 Composante professionnelle 30-4 Stage en milieu de travail 30-4
<ul style="list-style-type: none"> • L'école doit fonctionner par semestres pour compléter tous les cours préalables à l'intérieur d'une année scolaire. • Achève tous les exigences minimales d'un Certificat de réussite d'études secondaires. • 81 crédits en total (41 crédits en 1^{re} année, 40 crédits en 2^e année) • Les cours académiques peuvent être remplacés par des cours d'un niveau élevé • Le stage en milieu de travail peut être remplacé par formation en milieu de travail 		

Exemple B

Les objectifs de l'élève sont :

- de quitter au 2^e semestre de la 3^e année pour commencer à travailler ou pour poursuivre d'autres possibilités d'éducation continue ou de formation;
- d'obtenir un Certificat de réussite d'études secondaires après trois années d'études secondaires.

1 ^{re} année	Français 10-4 Mathématiques 10-4 Éducation physique 10 (5 crédits ou 3 crédits + 3 crédit d'un cours complémentaire) Composante professionnelle 10-4 Études sociales 10-4 Sciences 10-4 Carrière et vie (3 crédits) + Systèmes sécuritaires en milieu de travail (HCS3000) + Préparation au travail (CTR1010) Préparation au milieu de travail 10-4
2 ^e année	Français 20-4 Mathématiques 20-4 Composante professionnelle 20-4 Cours complémentaire (optionnelle) Sciences 20-4 Stage en milieu de travail 20-4 Cours complémentaire (optionnelle)
3 ^e année	Français 30-4 Composante professionnelle 30-4 Stage en milieu de travail 30-4 Cours complémentaire (optionnelle)

Exemple C

Les objectifs de l'élève sont :

- de suivre une combinaison de cours de Connaissances et employabilité et d'autres cours;
- de passer de son objectif initial d'obtenir un Certificat de réussite d'études secondaires à celui d'obtenir un Diplôme d'études secondaires en quatre années d'études secondaires.

1^e année	1e semestre	Français 10-4 Mathématiques 10-4 Éducation physique 10 (5 crédits ou 3 crédits + 3 crédits d'un cours complémentaire) Composante professionnelle 10-4
	2e semestre	Sciences 10-4 Études sociales 10-4 Carrière et vie (3 crédits) + Systèmes sécuritaires au milieu de travail (HCS3000) + Préparation au travail (CTR1010) Préparation au milieu de travail 10-4
2^e année	1e semestre	Français 20-4 Études sociales 20-4 Mathématiques 20-4 Composante professionnelle 20-4
	2e semestre	Sciences 20-4 Stages en milieu de travail 20-4 Français 20-2 (doit suivre le semestre du Français 20-4) Études sociales 20-2 (doit suivre le semestre des Études sociales 20-4)
3^e année	1e semestre	Français 30-4 Composante professionnelle 30-4 Stage en milieu de travail 30-4 Études sociales 30-2
	2e semestre	Français 30-2 (doit suivre le semestre du Français 20-2 ou 30-4) Mathématiques 20-3 Sciences 24 Un cours additionnels (élective)
<ul style="list-style-type: none"> • L'école doit fonctionner par semestres pour compléter tous les cours préalables à l'intérieur d'une année scolaire. • Achève tous les exigences minimales d'un Certificat de réussite d'études secondaires. • Achève les 80 crédits obligatoires sans les cours additionnels • Achève les exigences minimales d'un Diplôme d'études secondaires de l'Alberta. • Achève les 100 crédits obligatoires sans les cours additionnels • Les cours académiques peuvent être remplacés par des cours d'un niveau élevé • Le stage en milieu de travail peut être remplacé par formation en milieu de travail • En première année, Systèmes sécuritaires au milieu de travail (HCS3000) est le cours préalable obligatoire pour le Programme enregistré d'apprentissage. 		

Placement des élèves dans des cours de Connaissances et employabilité

Les élèves sont le mieux servis lorsque leur plan d'éducation correspond à leurs besoins. Le personnel de l'école et les parents/tuteurs doivent tenir compte des lignes directrices suivantes au moment de déterminer l'admissibilité de l'élève à un ou à plusieurs cours de Connaissances et employabilité.

L'inscription d'un élève aux cours de Connaissances et employabilité doit comprendre des consultations avec l'élève et les parents ou tuteurs, ainsi que l'obtention par écrit de leur consentement éclairé.

Lignes directrices

Rendement et évaluation de l'apprenant	<p>Les élèves pourraient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • avoir des antécédents de rendement scolaire faible, p. ex. accuser deux ou trois années de retard par rapport à leurs camarades dans des matières scolaires de base, selon ce qui est indiqué par les tests normalisés, les évaluations en classe, l'analyse des travaux des élèves, les échelles d'évaluation, les listes de vérification, les plans d'intervention personnalisés antérieurs et les résultats des tests de rendement de la 6^e et de la 9^e année.
Milieu d'apprentissage	<p>Les élèves pourraient répondre de façon positive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à des directives claires et détaillées; • à l'apprentissage par la pratique (occasions concrètes d'apprentissage par l'expérience); • à de l'enseignement associé à des problèmes quotidiens liés au travail ou à des expériences personnelles que les élèves trouvent significatives; • à des stratégies de lecture personnalisées conçues pour améliorer le niveau de littératie des élèves; • à des rétroactions fréquentes et constructives et à des indications progressives de leur réussite; • à des liens significatifs et pertinents avec la communauté destinés à améliorer la transition de l'école au milieu de travail; • à des conseils pour le développement de stratégies de gestion personnelle, d'habiletés d'étude et de stratégies émotives et sociales; • à un milieu sécuritaire, bienveillant et stimulant aux limites clairement définies.
Élèves ayant des besoins scolaires spéciaux y compris en francisation	<p>Les élèves qui ont des besoins scolaires spéciaux ou les élèves en francisation peuvent s'inscrire à un cours de Connaissances et employabilité si le cours répond à leurs besoins. Les élèves qui ont des besoins scolaires spéciaux auront besoin d'un Plan d'intervention personnalisé (PIP) et de mesures appropriées d'adaptation en classe, p. ex. du temps supplémentaire, des technologies éducatives ou des tâches modifiées.</p> <p>Répondre aux besoins de chaque élève</p>